



# Notre-Dame d'Aquitaine



## Bulletin du Prieuré Sainte-Marie

19, avenue Charles De Gaulle — 33520 BRUGES

☎ 05.56.57.93.93 — Courriel : [fsspx33@gmail.com](mailto:fsspx33@gmail.com)

Lien paroissial : [tradinetbx@gmail.com](mailto:tradinetbx@gmail.com)

Editorial

MARS 2017 - n°48

Bien chers fidèles,

Nous avons vu durant le temps de Noël la Vierge Marie garder tous ces mystères dans son cœur. Nous avons entendu, lors du dimanche de la Quinquagésime, St Paul nous exhorter à une vraie charité. Or, y a-t-il meilleur moyen de suivre cet exemple et cet enseignement que de communier souvent et surtout avec dévotion ? C'est ce à quoi nous invite le livre IV de l'Imitation de Jésus-Christ, que je vous conseille vivement de relire.

« Venez à moi, vous tous qui peinez et qui êtes chargés, et je vous soulagerai » (Mt XI, 23). « Le pain que je donnerai est ma chair pour la vie du monde » (Jn VI, 52).

« Dans le sacrement de l'autel, vous êtes présent tout entier, ô Jésus, comme Dieu et comme homme. Et toutes les fois qu'on vous y reçoit dignement et avec dévotion, l'on y reçoit avec abondance le fruit du salut éternel. Or ce n'est ni légèreté, ni curiosité, ni sensualité qui nous attirent à vous, mais une foi ferme, une pieuse espérance, et une charité sincère » (Imitation J-C, I.IV, c. I).

Ainsi il nous faut recevoir notre doux Sauveur dans ce sacrement :

\* dignement : c'est-à-dire dans notre attitude extérieure : jeûne eucharistique d'au moins une heure (de 3 si possible) ; tenue à la hauteur de Celui que nous recevons, Dieu Notre-Seigneur. Pour les messieurs, pas de négligence (barbe mal rasée, débraillé) ; pour les dames, une décence à l'imitation de la Bienheureuse Vierge Marie (tête couverte,...)

pour les enfants, que les parents veillent à ce qu'ils ne soient pas dissipés et distraits.

\* avec dévotion : il s'agit là de la nécessaire préparation intérieure qui doit précéder la communion, et de l'action de grâces qui doit la suivre. Préparation :

- préparation par la contrition (et si nécessaire la confession) ; par l'humilité : c'est moi, pauvre créature pécheresse, qui vais recevoir mon Créateur et Sauveur.

*Celui qui mange ce pain demeure en moi et moi en lui*

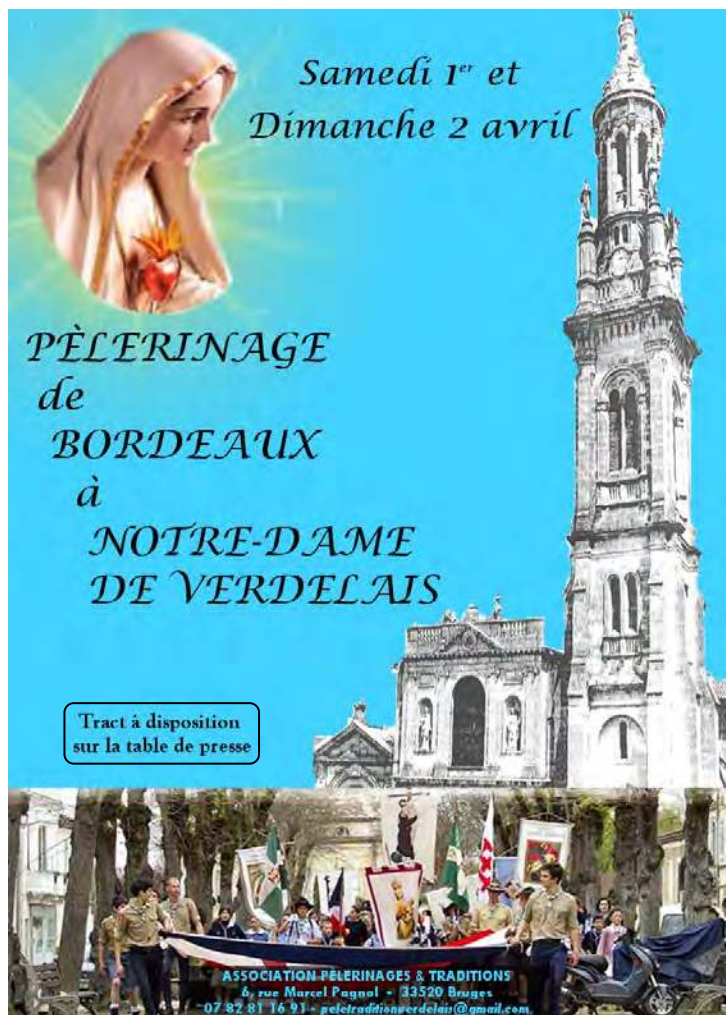
- Action de grâces : moment qui va sans doute être le plus important car c'est celui où nous portons en nous Dieu Notre-Seigneur et à ce moment là se réalise plus que jamais sa parole : « Venez à moi et je vous soulagerai ». Dans ces instants si précieux, ne nous dissipons pas, restons dans ce cœur à cœur avec notre Sauveur. Réalisons ce qu'en disait le grand Saint Pie X dans son décret sur la communion fréquente : « *Quoique les sacrements de la nouvelle loi produisent leur effet ex opere operato (par eux-mêmes), cet effet néanmoins est d'autant plus grand que les dispositions de ceux qui les reçoivent sont plus parfaites. Il faut donc veiller à faire précéder la Sainte Communion d'une préparation diligente et à la faire suivre d'une action de grâce convenable, suivant les forces, la condition et les devoirs de chacun.* »

\* fréquemment : enfin, recevons le plus souvent possible ce divin sacrement. « *En effet, Jésus-Christ et l'Eglise désirent que tous les fidèles s'approchent chaque jour du banquet sacré, surtout, afin qu'étant unis à Dieu par ce sacrement ils en reçoivent la force de réprimer leurs passions, qu'ils s'y purifient des fautes légères qui peuvent se présenter chaque jour, et qu'ils puissent éviter les fautes graves auxquelles est exposée la fragilité humaine : ce n'est donc pas principalement pour rendre gloire à Dieu, ni comme une sorte de faveur et de récompense pour les vertus de ceux qui s'en approchent (St August., Serm. 57 sur St Matth., de l'oraison dom., v, 7). Aussi le saint Concile de Trente appelle-t-il l'Eucharistie l'antidote qui nous délivre des fautes quotidiennes et nous préserve des péchés mortels (Sess. 13, ch. II)* » (Saint Pie X, *Singulari Quadam*).

Toutes ces raisons doivent donc nous encourager à communier souvent, avec dévotion et humilité. Vous n'êtes pas sans voir ici l'intérêt des dévotions des premiers vendredis et samedis du mois. Et je pense qu'exhorter tous les parents à porter une grande attention à la préparation et à l'action de vos enfants (y compris les **adolescents** qu'il sera bon de garder à l'œil !).

Alors nos chapelles seront de vrais oasis de chrétienté. Notre Seigneur Jésus-Christ sera « vrai Roi de nos cœurs » et nous hâterons son règne. Que Notre-Dame et son chaste époux vous y aident !

*Abbé Amaury Graff*  
Prieur



*Samedi 1<sup>er</sup> et  
Dimanche 2 avril*

**PÈLERINAGE  
de  
BORDEAUX  
à  
NOTRE-DAME  
DE VERDELAIS**

Tract à disposition  
sur la table de presse

ASSOCIATION PÈLERINAGES & TRADITIONS  
6, rue Marcel Pagnol - 33520 Broges  
07 82 81 16 91 - pelertraditionverdelaiz@gmail.com

***Samedi 1er avril***

08h15 : *Bordeaux*, départ de la place Pey-Berland, au pied de Notre-Dame d'Aquitaine. Bénédiction des pèlerins et des bannières.

11h30 : *Latresne* : Messe chantée à l'église puis déjeuner.

14h00 : Départ de *Latresne*

18h30 : *Château de Pommarède*

(Les Pinons 33550 Langoiran)

***Dimanche 2 avril***

07h30 : Lever.

08h45 : Départ du *Château de Pommarède*

12h00 : *Château de Benauges* (33760 Arbis) : Déjeuner

14h00 : Départ du *Château de Benauges*

17h15 : *Verdelais* : Messe solennelle à la basilique

Notre-Dame de Verdélais

**Pour les personnes qui ont des difficultés à marcher**

16h15 : *Chemin de Croix à Verdélais*

prêché par M. l'abbé de Sainte-Marie

=> Rendez-vous au pied du Chemin de Croix

17h15 : Messe solennelle à la basilique

Notre-Dame de Verdélais

**Cette année, nous organisons un covoiturage pour les personnes qui ne peuvent se déplacer. Aussi, nous faisons appel aux personnes qui disposeraient de places dans les voitures (inscriptions ci-contre).**

***Souvenez-vous de Notre-Dame de Verdélais***

*A réciter en neuvaine préparatoire du 24 au 31 mars*

Ô ma bonne Mère, douce Vierge de Verdélais,

Souvenez-vous de moi !

Lorsque je prie aux pieds de votre miraculeuse image, ou que par la pensée je me transporte en votre béni sanctuaire,

Ô Notre Dame de Verdélais, Souvenez-vous de moi !

Vous qui n'abandonnez jamais ceux qui vous invoquent, Consolatrice des affligés, protectrice spéciale des âmes délaissées,

Ô Notre Dame de Verdélais, Souvenez-vous de moi !

Source toujours ouverte à ceux qui sont altérés de l'amour divin, afin que j'aime Dieu davantage,

Ô Notre Dame de Verdélais, Souvenez-vous de moi !

Lorsque je prie pour l'Eglise et pour la France, pour les pauvres pécheurs, et pour ceux qui me sont chers,

Ô Mère si aimante de Verdélais, Souvenez-vous de moi !

Lorsque je viens vous dire mes douleurs, vous confier mes chagrins et mes larmes au souvenir des miens qui souffrent, de ceux que j'aime et que la mort m'a ravis,

Ô Mère si bonne et si compatissante de Verdélais, Souvenez-vous de moi !

Dans ma dernière agonie, dans ce redoutable passage du temps à l'éternité, vous qui êtes mon espérance, douce Reine de Verdélais alors surtout,

Souvenez-vous de moi !

Faites qu'un jour au Ciel, Ô ma bonne Mère de Verdélais, je vous bénisse et vous remercie éternellement de vous être si bien souvenue de moi.

Ainsi soit-il.

# DIVERS

\* Dans le dernier bulletin, nous vous exhortons à la pratique des **cinq premiers samedis du mois**. Continuons avec ardeur à pratiquer cette dévotion, si porteuse de grâces pour nous-mêmes. Et de plus, n'est-ce pas le moyen le plus efficace pour consoler notre bonne Mère du Ciel, et lui témoigner ainsi notre véritable amour ? Pour vous y aider, vous trouverez ci-joint un **petit dépliant** pour faire le point sur votre pratique de cette dévotion. Utilisez-le sans scrupule, et demandez-en d'autres à vos abbés si nécessaire : il y en a en stock!

\* Nous sommes également dans le **centenaire des apparitions de Fatima**. A cette occasion, **un car est organisé par le Prieuré**, pour se rendre au grand pèlerinage jubilaire organisé par la Fraternité Saint-Pie X. Voya-

ge du 17 au 23 août. Coût : 745€ par personne. Programme : Salamanque - Fatima - Coimbra - Braga - Sameiro - Saint Jacques de Compostelle - Burgos. Accompagnement spirituel par Monsieur l'abbé Graff durant toute la durée du pèlerinage. Vous pouvez demander le bulletin d'inscription au Prieuré, par e-mail ou par courrier. Ou vous pouvez vous inscrire en ligne sur [www.odeia.fr](http://www.odeia.fr) dans l'espace dédié (mot de passe : FSSPX). Il y a encore des places disponibles.

\* Ne nous essoufflons pas dans la **Croisade du Rosaire** demandée par Mgr Fellay jusqu'au 15 août prochain : les jours passent, et avec eux la possibilité d'offrir nos chapelets ou rosaires. Continuons, ou reprenons nos résolutions, notamment à l'occasion du Carême. Vous trouverez sans doute que vos abbés insis-

sent trop. Eux au contraire sont persuadés qu'ils ne le feront jamais assez, pour répondre aux demandes de notre Mère du Ciel!

## \* Attitude à l'église durant les messes du Carême :

Autant il serait inconvenant de s'agenouiller pour les oraisons pendant le temps pascal, autant les rubriques nous demandent de nous agenouiller pendant ces prières aux messes de pénitence. En conséquence, tous doivent s'agenouiller (sauf le célébrant) pendant la **collecte** (depuis *oremus* jusqu'à *amen*) et pendant la **postcommunion** (ne pas se relever pour le *Dominus vobiscum*) aux messes du Carême (sauf le dimanche) et des Quatre-Temps en violet, ainsi qu'aux messes des défunts. *Ad majorem Dei Gloriam!*

## DIMANCHE 26 MARS 2017

Paroissiens et amis de la chapelle Saint Martin, vous êtes conviés au repas paroissial annuel!

### Programme

- ◆ 9h : Messe à Saint Martin ou 11h : Messe chantée à Sainte Colombe
- ◆ A partir de 13h : En la salle des fêtes de Nantillé (chez Audebert)\*
- ◆ Repas Chaud, Choucroute garnie :
  - 16€ par adulte
  - 10€ par enfant de 15 à 10 ans
  - 5€ par enfant de 10 à 5 ans
  - gratuit pour les moins de 5 ans(Possibilité d'apporter son pique-nique (participation de 5€ par adulte))
- ◆ **À partir de 15h30 : Conférence du Père Jean-Marie de la Fraternité de la Transfiguration de Mégrigny sur l'Exhortation apostolique du Pape François *Amoris Laetitia*.**

*Pour les inscriptions, s'adresser au plus vite à*

Thierry ANNÉREAU, 4 chez Sébille, 17 240 BOIS  
tél : 05.46.04.08.74 - [thierryanneau@orange.fr](mailto:thierryanneau@orange.fr)

# Fais pas ci, fais pas ça !

Lorsqu'on apprend aux enfants les rudiments de la vie morale en leur présentant les commandements de Dieu, on commence par leur inculquer que le péché est une désobéissance à la loi de Dieu. C'est une définition qu'ils peuvent comprendre parce que, par une rapide comparaison avec ce qui se passe dans leur propre vie quotidienne, ils saisissent un aspect essentiel du rapport qu'ils auront désormais à vivre avec leur créateur. Ils vivent dans la maison de leurs parents, avec qui ils entretiennent un rapport affectif, il n'est donc pas difficile à ces petits êtres de comprendre que leurs actes de désobéissance blessent l'affection de leurs géniteurs. Ainsi peuvent-ils entrevoir que leurs actes mauvais offensent Dieu, qui est leur Père. Mais en grandissant les enfants cherchent nécessairement la raison des interdits et des obligations. Un père sait normalement expliquer à ces moments-là pourquoi il interdit certaines choses à son enfant. Et l'enfant finit par ne plus prendre les paroles de son père comme une contrainte.



Normalement, il devrait se passer la même chose dans notre vie spirituelle. Or, on constate trop souvent que ce n'est pas le cas. Il est malheureux de voir que des catholiques pratiquants méprisent les simples rudiments de la morale chrétienne. Une des causes de ce triste état de fait est, qu'en eux, l'intelligence du bien moral n'a pas suivi le développement des autres potentialités psychologiques et vitales. Un colonel de l'armée française des années 50 déplorait que la réflexion

morale de ses pairs stagnait depuis l'époque où ils étaient sous-lieutenants. Il faut dire que trouver des réponses toutes faites dans un code de lois pour savoir ce qui est bien et ce qui est mal est une tentation facile de paresse intellectuelle qui saisit bien des hommes ; c'est là une chose admissible chez un enfant ; passée cette période de la vie, la catastrophe est proche. Au jour de l'épreuve et de la forte tentation les âmes paient une telle paresse au prix fort, en succombant aux sollicitations de l'Ennemi, voire même en le rejoignant dans sa révolte.

Pour ne pas verser dans la bêtise d'un tel comportement il convient de comprendre pourquoi la loi que Dieu nous a donnée est telle qu'elle est. Or la première intention de Dieu quand il nous donne une loi ce n'est pas de dresser un catalogue du Harâm et du Halâl (le défendu et le permis) pour manifester sa souveraine autorité, mais de nous donner ce qui est objectivement bon, ce qui nous perfectionne. Comme le dit saint Thomas dans sa Somme contre les Gentils (III, 122) , il ne suffit pas de dire que Dieu est offensé parce qu'on offense sa loi, Dieu est offensé par l'homme dans la mesure où l'homme va contre son propre bien : « Dieu n'est pas offensé par nous sinon dans la mesure où nous allons contre notre propre bien [...] Dieu en effet prend soin de chaque chose selon ce qui est bon pour elle. Une réalité est bonne quand elle atteint à sa fin, mauvaise quand elle s'en détourne. »

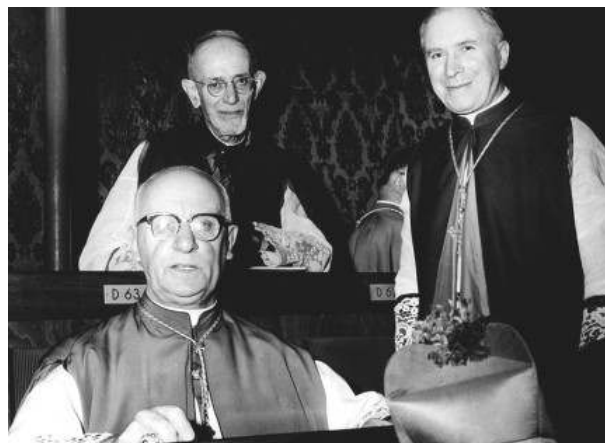
Cela veut-il dire que parce que nous ne voyons pas de mal à faire certaines actions que nous savons interdites par la loi de Dieu, nous sommes pour autant excusés de péché ? Nous pourrions toujours arguer que nous recherchons notre bien et donc que nous étions dans l'intention de Dieu. A la vérité une telle attitude n'est qu'une vaine prétention. Qui peut dire, sans crainte de se rendre ridicule, qu'il sait mieux

que Dieu où sont le bien et le mal pour lui ?

Dans la mesure où une loi divine ou celle d'une autorité supérieure nous semble dure ou incompréhensible, la première réaction que nous devrions avoir est celle de l'interrogation. Pourquoi une telle action est-elle demandée ou interdite par Dieu ? Pourquoi la limite et la contrainte dans tel ou tel domaine d'action ? Contrairement à ce que nous pourrions penser, la fonction première d'une loi c'est d'informer, de renseigner. Et les obligations et interdictions qu'elle contient ne forment pas un tout absolu, indépendant des autres domaines de la loi. La loi entre dans un corpus, c'est-à-dire dans un tout organique de lois, corpus qui repose sur une direction générale. Le sens de la loi divine, c'est l'amour de Dieu et l'amour du prochain comme de nous-mêmes. Dieu en promulguant des interdits a toujours comme intention de nous faire entrer dans son plan d'amitié. Proscrire le vol interdit, et c'est l'évidence, des actes qui nuisent au prochain.

Comprendre le pourquoi d'une loi divine n'est cependant pas chose toujours aisée. Certes, dans l'exemple que nous venons de donner, celui de l'interdit du vol, l'intelligence du pourquoi est facile. Mais dans d'autres domaines la difficulté est plus saillante. Et quand il s'agit de rendre raison de l'ensemble, les débats sont infinis entre les écoles de théologie. Mais quoiqu'il en soit de ces réflexions complexes, chacun d'entre nous doit s'efforcer, en obéissant, de comprendre quel est le sens de la parole de Dieu quand il commande et interdit, et redire sans cesse avec le Psalmiste : « J'ai de la joie à suivre tes enseignements, comme si je possédais tous les trésors. [...] Ouvre mes yeux, pour que je contemple les merveilles de ta loi. » (Ps. 118, 14 & 18)

*Abbé Renaud  
de Sainte-Marie*



Mgr Lefebvre au Concile

## *Pour demeurer bon catholique faudrait-il devenir protestant ?*

*Ce texte a été composé par Mgr Marcel Lefebvre en octobre 1964, alors que peu de schémas du Concile avaient été approuvés. Pour des motifs tout à fait étrangers au texte lui-même, il n'a pas été publié. Nous pensons que ce cri d'alarme demeure plus que jamais actuel. Il prouve aussi que, dès ce moment, on pouvait prévoir les conséquences de cet esprit néo-moderniste qui régnait au Concile, conséquences dont nous sommes les témoins atterrés aujourd'hui.*

### « Vae mihi si non evangelizavero » (Cor., IX, 16)

Sans parler des voies inattendues par lesquelles les Pères du Concile se sont trouvés devant certains schémas dépourvus de racines dans le magistère de l'Eglise, nous voudrions dans les pages qui suivent faire écho à cette parole que les Pères du Concile n'ont pu oublier : « *Caveamus !* »

Prenons garde de nous laisser influencer par un esprit absolument inconciliable avec celui que les Pontifes romains et les précédents Conciles se sont inlassablement efforcés de répandre chez les chrétiens. Ce n'est pas un esprit de progrès, c'est un esprit de rupture et de suicide.

Les déclarations de certains Pères à ce sujet sont instructives : les uns affirment qu'entre les déclarations du passé et celles des auteurs de certains schémas il n'y a pas de contradiction, parce que les circonstances se sont modifiées. Ce que le magistère de l'Eglise a affirmé il y a 100 ans valait pour ce temps et non pour le nôtre.

D'autres trouvent un refuge dans le mystère de l'Eglise.

D'autres estiment qu'un Concile a pour but de modifier la doctrine des Conciles précédents.

D'autres enfin qu'un Concile étant au-dessus du magistère ordinaire, n'a pas à en tenir compte et se suffit à lui seul. Qu'on écoute d'ailleurs la voix de la presse libérale qui affirme qu'enfin l'Eglise a fini par admettre l'évolution du dogme.

Est-il possible de déceler le motif, du moins apparent, qui a permis à ces thèses révolutionnaires de prendre place officiellement à la barre du Concile ? Nous croyons pouvoir dire que c'est à la faveur d'un œcuménisme qui, se présentant d'abord comme

catholique est devenu au cours même des Sessions un œcuménisme rationaliste.

Cet esprit d'œcuménisme non catholique a été le bélier dont des mains mystérieuses se sont servies pour tenter d'ébranler et de pervertir la doctrine enseignée dans l'Eglise depuis les temps évangéliques jusqu'à nos jours, doctrine pour laquelle le sang de tant de martyrs a été versé et coule encore aujourd'hui.

Aussi inconcevable que cela puisse paraître, cela est : on parlera toujours désormais dans l'histoire de l'Eglise de ces thèses contraires à la doctrine de l'Eglise qui sous prétexte d'œcuménisme ont été présentées aux Pères conciliaires de Vatican II.

Ainsi sur des points de doctrine spécifiquement catholiques on s'est efforcé de composer des schémas qui atténuent ou font même disparaître ce qui peut déplaire aux orthodoxes et surtout aux protestants.

Nous voudrions aborder quelques exemples des thèses nouvelles proposées. Il nous semble inutile de développer les thèses catholiques traditionnelles sur ces points. Cette doctrine est connue de tous, enseignée dans nos catéchismes, elle nourrit notre Liturgie, elle a fait l'objet des enseignements les plus fermes et les plus lumineux des Papes depuis un siècle.

Exprimer la douleur que ressentirent les Pères fermement attachés à la continuité de la doctrine, en écoutant l'exposé des nouvelles thèses fait par les rapporteurs officiels des Commissions, est chose impossible. Nous pensions aux voix des Papes dont les corps sont ensevelis dans le lieu même où nous nous trouvons. Nous pensions à l'immense scandale bientôt accompli par la manière dont la presse ferait écho à ces exposés.

### La Primauté de Pierre

Venons-en d'abord à la Primauté de Pierre, qu'on veut mettre en échec par une collégialité mal définie et mal comprise, qui aboutit à un défi au simple bon sens, alors qu'il eût été si beau et si profitable de montrer le rôle de l'Evêque dans l'Eglise par rapport à son troupeau particulier sous la vigilance de Pierre, et par ce troupeau auquel il se doit en justice, montrer comment il se doit par devoir de charité à l'Eglise universelle et d'abord aux Eglises qui lui sont proches, puis aux Eglises des missions, puis à l'Eglise entière, mais en dépendance immédiate de Pierre qui seul se doit en justice vis-à-vis de toutes les Eglises et de toute l'Eglise.

Mais qu'on juge de la thèse nouvelle qui contient deux affirmations :

1. Tout, absolument tout pouvoir sur l'Eglise est donné à Pierre seul.
2. Tout ce même pouvoir a été donné aussi à Pierre et aux Apôtres collectivement.

Si vraiment tout a été donné à Pierre seul, ce que les autres peuvent avoir avec lui, ils ne peuvent l'avoir que par lui. Si les Evêques avec Pierre ont une part au gouvernement universel, part que Pierre ne peut pas leur enlever, ou qui ajoute tant soit peu au pouvoir que Pierre possède seul, Pierre n'a plus pouvoir à lui seul.

Qu'on ne parle pas de mystère ! La contradiction est flagrante. Pierre dans ce cas n'a plus que la plus grande partie du pouvoir, ce qui est condamné par Vatican I : « Si quelqu'un dit que le Pontife romain n'a que les « *potiores partes* » et non toute la plénitude du pouvoir suprême, qu'il soit anathème. »

Après Pierre on s'attaque à la Curie, qu'on considère comme le secrétariat

(Suite page 6)

du Pape, alors qu'elle est la partie la plus noble de l'Eglise particulière de Rome, Eglise dont la foi est indéfectible et qui est Mère et Maîtresse de toutes les Eglises. C'est vers elle que tous les regards des Pères doivent être tournés, c'est chez elle qu'ils sont certains de trouver la vérité.

Hélas, pourquoi faut-il que l'Eglise Maîtresse de Vérité se taise ou peu s'en faut ? D'où la lumière nous viendra-t-elle si les Pères conciliaires de l'Eglise de Rome sont muets ?

D'autre part intercaler entre l'Evêque de Rome et son Eglise le corps épiscopal de l'Eglise universelle d'une manière institutionnelle reviendrait à enlever à l'Eglise de Rome son titre de Mère et Maîtresse de toutes les Eglises.

Ceci ne veut nullement contredire la possibilité pour le Souverain Pontife de consulter plus fréquemment les Evoques et de modifier, s'il le juge bon, certaines modalités ou structures de la Curie.

Mais le dessein de ceux qui veulent créer une institution juridique nouvelle conformément à une collégialité qui serait sans cesse en exercice, pourrait bien être de faire de cette nouvelle institution le corps électoral du Souverain Pontife. Or, il est inconcevable que le Pape ne soit pas élu par son clergé, étant donné qu'il doit d'abord être Evêque de Rome pour devenir le Successeur de Pierre.

### La Vierge Marie

C'est avec une impudence incroyable, en dépit du désir explicite du Saint-Père, que le schéma proposé supprime le titre de Marie Mère de l'Eglise; les œcuménistes regrettent que la Vierge Marie y soit nommée Médiatrice.

On peut espérer cependant que la dévotion des Pères à Marie rétablira l'honneur que le Concile doit à la Vierge Marie, en la proclamant solennellement Mère de l'Eglise et en consacrant le monde à Son Cœur Immaculé.

### L'Eucharistie

Au sujet de l'Eucharistie, bien que ce sujet n'ait pas été traité ex professa, on aura remarqué deux allusions qui tendent à diminuer l'estime de la présence réelle de Notre-Seigneur.

On met l'Ecriture et l'Eucharistie sur un pied d'égalité en fin du schéma de l'Ecriture Sainte. Comment ne pas penser à tous ces évangiles qui désormais ont remplacé l'Eucharistie sur les autels principaux de nos Eglises.

D'autre part on dit des protestants qu'ils n'ont pas « la pleine réalité de l'Eucharistie » ! De quelle Eucharistie s'agit-il ? Certainement pas d'une Eucharistie catholique, car la présence réelle est ou n'est pas !...

### La Révélation

Dans tous les schémas de la Révélation, on cherche à minimiser la valeur de la Tradition au profit de l'Ecriture. On reproche exagérément aux fidèles et aux prêtres de ne pas avoir une assez grande dévotion à la Sainte-Ecriture.

En effet l'Ecriture a été destinée à la communauté du peuple de Dieu dans ses chefs et non précisément à chaque individu isolément, comme le prétendent les protestants. C'est pourquoi l'Eglise, comme une Mère, donne le lait de la doctrine à ses enfants en faisant une heureuse présentation de l'Ecriture dans la Liturgie, dans le catéchisme, dans l'homélie du Dimanche. Combien il est dans l'ordre de la nature que nous ayons des personnes autorisées pour nous enseigner, pour nous présenter l'Ecriture. C'est ce que Notre-Seigneur a voulu. Nous n'avons rien à emprunter aux protestants dont l'histoire a suffisamment prouvé que l'Ecriture a elle seule ne peut ni maintenir l'unité ni préserver de l'erreur.

### La Vérité de l'Eglise

La Vérité de l'Eglise a évidemment des conséquences qui gênent les protestants et hélas aussi un certain nombre de catholiques imbus de libéralisme.

Désormais le nouveau dogme qui prendra la place de celui de la Vérité de l'Eglise sera la dignité de la personne humaine et le bien suprême de la liberté : deux notions qu'on évite de définir clairement.

D'où il suit, d'après nos novateurs, que la liberté de manifester publiquement la religion de sa conscience devient un droit strict de toute personne humaine qu'aucune personne au monde ne peut interdire. Que la religion soit vraie ou non, qu'elle entraîne à sa suite des vertus ou des vices, peu leur importe. La seule limite sera un bien commun qu'on se garde bien de définir !...

Il deviendrait donc nécessaire de réviser les accords entre le Vatican et certaines nations qui accordent très justement d'ailleurs un statut préférentiel à la religion catholique. L'Etat devrait être neutre en matière de religion.

Bien des constitutions d'Etat seraient à réviser non seulement dans les Etats de religion catholique. Et ont-ils songé, ces nouveaux législateurs de la nature humaine, que le Pape est lui aussi chef d'Etat !... L'invitera-t-on à laïciser le Vatican ?

Il s'ensuivrait que les catholiques n'auraient plus le droit de travailler à établir ou à rétablir un Etat catholique. Ils auraient le devoir de maintenir l'indifférentisme religieux de l'Etat.

Pie IX a appelé cela « du délire » à la suite de Grégoire XVI et encore une « liberté de perdition » (Quanta Cura.Sàéc. 1864).

Léon XIII a fait sur ce sujet une encyclique admirable « *Libertas praestantissimum* ». Mais tout cela était pour leur temps et non pour mil neuf cent soixante-quatre !

La liberté telle qu'elle est désirée par ceux qui en font un bien absolu est chimérique. S'il est vrai qu'elle est souvent restreinte dans l'ordre moral, combien plus dans l'ordre d'un choix intellectuel. Dieu a admirablement pourvu aux déficiences de la nature humaine par les familles dont ils nous a entourés : la famille qui nous a donné le jour et doit nous éduquer; la patrie dont les dirigeants doivent faciliter le développement normal des familles vers la perfection matérielle, morale et spirituelle; l'Eglise par ses diocèses dont l'Evêque est le Père, et dont les paroisses forment autant de cellules religieuses où les âmes naissent à la vie divine et s'alimentent à cette vie par les sacrements.

Définir la liberté par l'absence de coaction c'est détruire toutes les autorités placées par Dieu au sein de ces familles pour faciliter un bon usage de la liberté qui nous a été donnée pour rechercher spontanément le Bien et éventuellement pour y suppléer comme c'est le cas pour les enfants ou assimilés.

La Vérité de l'Eglise est la raison d'être de son zèle à évangéliser, de son prosélytisme, et par conséquent la raison profonde des vocations missionnaires, des vocations sacerdotales et religieuses qui demandent générosité, sacrifice, persévérance dans les afflictions et les croix.

Ce zèle, ce feu qui veut embraser le monde est gênant pour les protestants. On fera un schéma sur l'Eglise dans le monde qui évitera soigneuse-

(Suite page 7)

ment de parler d'évangélisation. Toute la cité terrestre pourra se construire sans qu'il soit question des prêtres, des religieux ou religieuses, des sacrements, du Sacrifice de la Messe, des institutions catholiques : écoles, œuvres spirituelles et corporelles de charité !...

Dans cet esprit un schéma sur les Missions devient bien difficile à faire. Les novateurs pensent-ils de cette façon remplir les séminaires et les noviciats ? La Vérité de l'Eglise est encore la raison d'être des écoles catholiques. Avec le nouveau dogme on insinue qu'il vaudrait mieux fusionner avec d'autres écoles pourvu que celles-ci observent le droit naturel (sic).

Evidemment il n'est plus question de Frères ou de Sœurs enseignants !... Et l'Encyclique admirable de Pie XI sur l'éducation de la jeunesse c'était pour mil neuf cent vingt-neuf, et non pour mil neuf cent soixante-quatre !...

### La doctrine sociale de l'Eglise

La doctrine sociale de l'Eglise, elle aussi gêne l'œcuménisme.

C'est pourquoi on nous dira « que la distribution de la propriété est laissée à la sagesse des hommes et aux institutions des peuples, étant donné qu'aucune partie de la terre et qu'aucun bien n'a été donné par Dieu à un homme en particulier ». Ainsi la doctrine encore affirmée par Jean XXIII de la propriété privée comme droit essentiel à la nature humaine n'aurait son fondement que dans un droit positif !

La lutte des classes, des nations serait nécessaire au progrès, et à l'évolution continue des structures sociales.

Le bien commun serait une notion qui est en continue évolution et « personne n'étant universel, personne n'aurait une vision complète du bien commun » dont on donne cependant une nouvelle définition : « la liberté et la plénitude de la vie humaine ».

Que deviennent tous les enseignements des Papes sur la doctrine sociale de l'Eglise : « *Rerum novarum* », « *Quadragesimo anno* », « *Pacem in terris* » ? Nous sommes en mil neuf cent soixante-quatre. Mais alors qu'on veuille bien nous dire ce que deviendront les enseignements de mil neuf cent soixante-quatre en mil neuf cent soixante-quatorze...

Ces exemples suffisent amplement à prouver que les commissions ont une majorité de membres imbus d'un

œcuménisme qui non seulement n'est plus catholique selon leur propre affirmation mais ressemble étrangement au modernisme condamné par saint Pie X et dont le Pape Paul VI nous affirme dans son Encyclique « *Ecclesiam suam* » qu'il en constate la reviviscence.

Mais voici que la presse libérale s'est emparée de ces thèses avant qu'elles soient proposées, depuis qu'elles sont passées dans les schémas et surtout depuis que certaines de ces thèses, apparemment les mêmes que les premières ont eu une majorité importante dans la salle conciliaire.

La victoire est obtenue, la voie est ouverte pour tous les dialogues, c'est-à-dire pour eux à toutes les compromissions. Enfin finie la « papolâtrie » et le régime monarchique de l'Eglise, finis le Saint-Office et l'Index, les consciences elles aussi enfin libérées, etc...

### Que devons-nous faire devant ce déchaînement, devant cette tempête ?

1. Garder indéfectible notre foi, notre attachement à ce que l'Eglise nous a toujours enseigné, ne pas nous émouvoir, ni nous décourager. Notre-Seigneur met à l'épreuve notre foi, comme il l'a fait pour les Apôtres, comme elle a été éprouvée chez Abraham. Il faut pour cela que nous ayons vraiment l'impression que nous allons périr. Ainsi la Victoire de la Vérité sera vraiment celle de Dieu et non la nôtre.

2. Etre objectif. Reconnaître les aspects positifs qui se manifestent dans les désirs des Pères conciliaires, désirs qui malheureusement et comme à leur insu ont été utilisés pour établir des textes juridiques qui servent à des thèses auxquelles la plupart des Pères eux-mêmes n'ont pas songé.

Ces désirs on peut essayer de les définir comme suit : Désir profond de collaboration plus grande pour une plus grande efficacité de l'apostolat : collaboration entre pasteurs et collaboration avec le Pasteur Suprême. Qui peut condamner un semblable désir ?

Désir de manifester aux frères séparés et au monde entier leur grande charité afin que tous viennent à Notre-Seigneur et à Son Eglise.

Désir de donner à l'Eglise une plus grande simplicité, dans sa Liturgie, dans le comportement habituel des pasteurs et en particulier des évêques, dans une formation des clercs qui les

préparent plus directement au ministère pastoral. Tendance motivée par la crainte de ne plus être écouté ni compris par l'ensemble du peuple fidèle.

Ces désirs légitimes et si opportuns pouvaient parfaitement se manifester dans d'admirables textes et orientations adaptés à notre temps sans la collégialité mal fondée et mal définie; sans la liberté religieuse fautive; sans la déclaration sur les Juifs inopportune; sans un semblant de mise en échec de l'autorité du Pape en refusant le titre de Mère de l'Eglise à la Vierge Marie et sans calomnier la Curie romaine.

Ce ne sont pas les Pères du Concile dans leur ensemble qui ont désiré ces textes tels qu'ils ont été rédigés, selon une doctrine nouvelle, mais bien un groupe de Pères et de *periti* qui ont profité des désirs très légitimes des Pères pour faire passer leurs doctrines.

Les schémas, grâce à Dieu, ne sont pas encore rédigés dans la forme définitive. Le Pape ne les a pas encore approuvés en séance publique. D'ailleurs le Concile a affirmé ne vouloir définir aucun dogme nouveau, mais être un Concile pastoral et œcuménique. L'Eglise de Rome seule indéfectible parmi toutes les Eglises particulières demeure ferme dans la foi : les Cardinaux dans leur majorité n'approuvent pas ces nouvelles thèses. Les Pères conciliaires qui ont une tâche importante dans l'Eglise romaine, ainsi que la plupart sinon la presque totalité des théologiens romains ne se rangent pas du côté des novateurs. Ceci est capital, car c'est en cette Eglise de Rome Maîtresse de Vérité que doivent s'unir les fidèles du monde entier, c'est saint Irénée qui l'affirmait déjà.

3. Affirmer notre foi publiquement sans défaillance : dans la presse, dans nos conversations, dans nos correspondances; et être prêts à obéir au Pape, lui demeurant indéfectiblement attachés.

4. Prier et faire pénitence. Prier la Vierge Marie, Mère de l'Eglise, car Elle est au cœur de tous ces débats et Elle a toujours vaincu les hérésies. C'est en Elle que les Pères conciliaires se retrouveront unanimes comme des enfants autour de leur Mère. C'est Elle qui veille sur le Successeur de Pierre et qui fera en sorte que Pierre soit toujours celui qui confirme ses frères dans la foi, dans la foi qui fut celle des Apôtres et de Pierre en particulier et de

(Suite page 8)

tous ses Successeurs.

Il faut faire pénitence pour mériter le secours de la grâce de Notre-Seigneur; pénitence dans l'accomplissement du devoir d'état sans défaillance, sans abandon, sans découragement, malgré l'ambiance infernale de licence, d'impudicité, de mépris de l'autorité, d'irrespect envers soi-même et envers le prochain.

Ayons confiance, Dieu est tout puissant et Il a donné à Notre-Seigneur tout pouvoir au ciel et sur la terre. Cette toute puissance serait-elle moindre en mil neuf cent soixante-quatre qu'en mil huit cent soixante-dix au dernier Concile et dans tous les autres Conciles? Notre-Seigneur n'abandonnera pas les promesses de perpétuité qu'il a faites à la Sainte-Eglise catholique et romaine.

« Confidite, ego sum, nolite timere » (Marc, VI, 50) O Marie, Mère de l'Eglise, montrez-vous notre Mère.

*Le 11 octobre 1964, en la Fête de la Maternité de la Vierge Marie.*

**+ Marcel Lefebvre**

### Note complémentaire

De ce texte nous n'avons rien modifié et nous pensons qu'il nous faut aujourd'hui réfléchir particulièrement sur la réalité qu'exprime le titre : on ne peut, en effet, nier que dans tous les domaines s'est opéré dans l'Eglise un dangereux glissement vers le protestantisme :

— Le plus grave est celui qui concerne la **foi** par la rédaction des nouveaux catéchismes, depuis celui de Hollande jusqu'au fonds commun de la nouvelle catéchèse italienne, en passant par celui de France, d'Allemagne et spécialement l'invraisemblable catéchisme canadien. Tous se ressentent de la doctrine qui nous a été soumise dans le premier schéma de « l'Eglise dans le monde », qui, il faut le dire, n'est pas catholique. La foi, la Parole de Dieu, l'Esprit, le Peuple de Dieu sont expliqués à la manière moderniste et protestante, c'est-à-dire rationaliste. La Révélation est remplacée par la conscience qui sous le souffle de l'Esprit s'exprime par le Prophétisme. Ce prophétisme qui appartient à tout le peuple de Dieu s'exprime particulièrement dans la Liturgie de la Parole. Le baptême et les sacrements sont plus des expressions de la Foi que causes de la grâce et des vertus. Mais nous n'en

finirions pas si nous voulions signaler tous les dangers que portent en eux tous ces catéchismes, qui tous se réfèrent à Vatican II Et certes, on peut trouver dans le Concile et particulièrement dans le document « *Gaudium et Spes* » des phrases équivoques et tout un esprit qui est issu du premier schéma.

— Après le **magistère**, c'est le ministère sacerdotal qui lui aussi est attribué à tout le Peuple de Dieu. C'est en vertu de ce ministère que le Peuple de Dieu constitue l'Assemblée Eucharistique et accomplit le culte communautaire dont le prêtre est le Président et bientôt le délégué élu. Son caractère sacerdotal et son célibat n'ont plus de raison d'être. On ne peut nier que les réformes liturgiques prêtent leur concours à cette orientation. Tous les commentaires de ces réformes s'expriment à la manière protestante en minimisant le rôle du prêtre, la réalité du Sacrifice et la présence réelle et permanente de Notre-Seigneur dans l'Eucharistie.

— Enfin le **gouvernement** attaché par Notre-Seigneur au Sacerdoce devient le pouvoir royal du Peuple de Dieu, c'est-à-dire la « démocratisation » de l'autorité dans l'Eglise par la Collégialité entendue à la manière du Cardinal Suenens, par les Synodes nationaux dans lesquels toutes les institutions de l'Eglise sont soumises aux votes du Peuple de Dieu, prophète, prêtre et roi.

Ainsi dans les trois pouvoirs confiés au Sacerdoce par Notre-Seigneur, s'introduit le virus protestant, rationaliste, naturaliste et libéral. Ces pouvoirs destinés à diviniser et à humaniser les personnes recréées à l'Image de Dieu par Notre-Seigneur, minés par le virus du rationalisme déshumanisent et livrent les personnes et les Sociétés à tous les vices de l'humanité déchue.

Nous devons donc à tout prix lutter pour la sauvegarde du Sacerdoce tel que Notre-Seigneur l'a institué, dans l'intégrité de son magistère, de son ministère et de son gouvernement.

Nous devons enseigner la foi de toujours, adorer l'Eucharistie et vénérer le Saint-Sacrifice de la Messe comme l'enseignent l'Ecriture et la Tradition, respecter la personne de nos prêtres, de nos évêques et du Vicaire de Jésus-Christ parce qu'ils portent en eux le Sacerdoce et la Mission de Notre-Seigneur Jésus-Christ et non parce qu'ils sont délégués du Peuple de Dieu.

Les Synodes nationaux se préparent après celui de Hollande et de Copenhague. S'ils ont les mêmes effets, il y aura bientôt autant de nouvelles sectes protestantes. Nous en sommes avertis par l'opposition des conclusions de ces Synodes aux directives du Saint-Siège. L'heure est très grave. Le choix qui s'impose aux Hollandais et aux Danois fidèles risque de s'imposer demain pour nous. Déjà il s'impose pour les catéchismes et pour certaines formes du culte liturgique, pour les orientations de certains Evêques ou groupes d'Evêques contraires à celles du Successeur de Pierre, par exemple au sujet de la morale familiale et du célibat sacerdotal.

Rappelons que Pierre a la charge de tous les Pasteurs et de tous les agneaux et qu'en cas de contradiction entre la foi de notre Pasteur et celle de Pierre, nous n'avons pas à hésiter, nous devons garder celle de Pierre. Pierre nous a mis en garde contre le catéchisme hollandais et donc contre tous les nouveaux catéchismes qui en sont plus ou moins issus. Pierre nous a dicté la morale familiale. Pierre nous a affirmé son Credo. Pierre nous a prescrit le maintien du célibat sacerdotal. Nos Pasteurs n'ont pas le droit de minimiser ces enseignements du Pasteur des Pasteurs.

Rappelons aussi que des autorisations accordées dans le domaine de la Liturgie ne signifient pas des obligations : ainsi en est-il de la Messe face au peuple, de la concélébration, de la communion sous les deux espèces, de la communion debout, de la réception de la Sainte-Eucharistie dans la main.

Cette attitude de vigilance est rendue nécessaire par tous les scandales dont nous sommes les témoins dans l'Eglise elle-même. Nous ne pouvons nier les faits, les écrits, les discours, qui tendent à l'asservissement de l'Eglise de Rome et à son anéantissement comme Mère et Maîtresse de toutes les Eglises et qui tendent à faire de nous des protestants. Résister à ces scandales, c'est vivre sa foi, la garder pure de toute contagion, garder la grâce dans nos âmes; ne pas résister c'est se laisser lentement mais sûrement intoxiquer et devenir protestants inconsciemment.

*En la fête du Sacré-Cœur de Jésus, Rome, le 5 juin 1970.*





## OFFICES CATHOLIQUES DE LA SEMAINE SAINTE 2017 - du 9 au 16 avril

|  | Chapelle<br>Notre-Dame du Bon Conseil<br>62, rue de Lisiefenne<br>BORDEAUX  | Priuré<br>Sainte-Marie<br>19, av. Charles De Gaulle<br>BRUGES | Chapelle<br>Notre-Dame de La Mongie<br>Château Pompiers<br>VÉRAC  | Eglise<br>Sainte-Colombe<br>3, Rue Urban Loyer<br>SAINTES   | Cours<br>Notre-Dame du Rosaire<br>3, Cours Gambetta<br>SAINT MACAIRE  |
|--|---|---|---|---|---|
| <b>Dimanche 9</b><br><i>Deuxième Dimanche de la Passion</i><br><b>Rameaux</b><br>1 <sup>ère</sup> classe, Violet | 8h30 : Messe basse<br>9h30 : Bénédiction des Rameaux & procession<br>10h00 : Messe chantée<br>17h30 : Vêpres et Salut du TSS<br>18h30 : Messe basse |   | 9h00 : Confessions<br>9h30 : Bénédiction des rameaux et procession<br>10h00 : Messe chantée               | 10h45 : Bénédiction des rameaux, procession et Messe chantée<br>Bénédiction des rameaux, procession et Messe<br>à 8h30 à Saint-Martin | 9h00 : Bénédiction, procession, et Messe chantée<br>11h30 : Messe lue<br>17h : Vêpres et Salut du TSS<br>18h : Chemin de Croix à Verdrelais       |
| <b>Lundi 10</b><br><b>Lundi-saint</b><br>1 <sup>ère</sup> classe, Violet   | 17h30 : Confessions, Chapelet<br>18h30 : Messe lue  | 7h15 : Messe lue<br>10h30 : Messe d'école<br>18h45 : Chapelet |   |   | 8h00 : Messe lue  |
| <b>Mardi 11</b><br><b>Mardi-saint</b><br>1 <sup>ère</sup> classe, Violet   | 17h30 : Confessions, Chapelet<br>18h30 : Messe lue  | 7h00 : Messe lue<br>10h30 : Messe lue<br>18h45 : Chapelet     |   |   | 11h40 : Messe lue<br>17h40-18h45 : Confessions  |
| <b>Mercredi 12</b><br><b>Mercredi-saint</b><br>1 <sup>ère</sup> classe, Violet                                   | 17h30 : Confessions, Chapelet<br>18h30 : Messe lue<br>19h30 : Office des Ténèbres (jusqu'à 21h)   | 7h00 : Messe lue<br>10h30 : Messe lue                         |   |   | 7h20 : Messe lue  |
| <b>Jeudi 13</b><br><b>Jeudi-saint</b><br>1 <sup>ère</sup> classe, Blanc et Violet                                | 17h30-19h20 : Confessions<br>19h30 : Messe vespérale<br>Adoration au Reposoir<br>jusqu'à minuit – Confessions                                       |   | 18h30 : Confessions<br>19h30 : Messe vespérale<br>Adoration au Reposoir<br>jusqu'à minuit et confessions, | 18h30 : Confessions<br>19h30 : Messe vespérale D/S<br>Adoration au Reposoir<br>jusqu'à minuit et confessions                          | 9h00 : Office des Ténèbres<br>10h30-11h15 : Confessions<br>16h30 : Messe Vespérale<br>Confessions à l'issue, Adoration au Reposoir jusqu'à minuit |
| <b>Vendredi 14</b><br><b>Vendredi-saint</b><br>1 <sup>ère</sup> classe, Violet<br><i>jeûne et abstinence</i>     | 8h30 : Office des Ténèbres (jusqu'à 10h30)<br>16h00 : Confessions<br>17h30 : Chemin de Croix<br>18h30 : Action liturgique                           |   | 17h00 : Confessions<br>18h00 : Chemin de Croix<br>19h00 : Action Liturgique                               | 16h30 : Chemin de Croix<br>17h30 : Confessions<br>18h30 : Action Liturgique   | 9h00 : Office des Ténèbres<br>10h30-11h15 : Confessions<br>14h30 : Chemin de Croix<br>15h30 : Action liturgique<br>Confessions à l'issue          |
| <b>Samedi 15</b><br><b>Samedi-saint</b><br>1 <sup>ère</sup> classe   | 8h30 : Office des Ténèbres (jusqu'à 10h30)<br>16h00-18h00 : Confessions<br>21h : Confessions<br>22h00 : Vigile pascale, avec Baptême d'adulte       |   | 21h00 : Confessions<br>22h00 : Vigile pascale   | 16h-18h : Confessions<br>22h30 : Vigile pascale   | 9h00 : Office des Ténèbres<br>10h30-12h15 : Confessions<br>22h00 : Vigile pascale   |
| <b>Dimanche 16</b><br><b>Pâques</b><br>1 <sup>ère</sup> classe, Blanc  | 8h30 : Messe basse<br>10h00 : Messe chantée<br>17h30 : Vêpres solennelles et Salut du TSS<br>Pas de messe à 18h30                                   |   | 9h15 : Confessions<br>10h00 : Messe chantée   | 11h00 : Messe chantée<br>Messe chantée<br>à 9h à Saint-Martin   | 9h00 : Messe chantée<br>11h00 : Messe chantée<br>17h00 : Vêpres et Salut du TSS<br>NB : messe à ND des Prés à 9h                                  |

# Quid du détour du Prieuré

Chers lecteurs assidus,

Nous vous avons laissés aux derniers jours de novembre. Le dernier dimanche de novembre marque cette année le **début de l'Avent** : saint temps d'attente de l'Avènement du Prince de la Paix. Tous les dimanches, à Notre-Dame du Bon Conseil, près de cinquante fidèles se montrent réguliers et assidus pour chanter les vêpres. Bel façon de préparer la sainte fête de Noël par la participation à la sainte liturgie, « source première et indispensable du véritable esprit chrétien. » (Saint Pie X)

Le vendredi suivant, 1<sup>er</sup> du mois de décembre, après la messe chantée, le **Très Saint Sacrement est exposé pour la nuit** : la permanence est assurée généreusement, même si certains manquent encore à l'appel... Ces instants de grâces sont tout particulièrement précieux pour nos paroisses, nos familles, attirent les bénédictions du Ciel sur nous.

Tous les 1ers mardis du mois, le **café des mamans** continue de se tenir au Prieuré, avec un succès qui ne tarit pas : bonne humeur, récitation du chapelet avec possibilité de se confesser « tranquillement », conférence d'un abbé, et échange entre générations autour d'un café en font une recette qui a toujours son succès.

Mais voilà qu'arrive la grande fête mariale de l'**Immaculée Conception**. A Bordeaux, cette fête est particulièrement marquée par les *engagements définitifs dans la Fraternité de M. l'abbé Graff*, entre les mains de M. l'abbé Duverger, 2<sup>nd</sup> assistant du District de France. Ce sont également *deux nouveaux membres qui sont reçus dans le Tiers-Ordre de Saint Pie-X* : beau moyen de collaborer à l'action de prêtres et de participer aux grâces de la Fraternité ! Puisse cette belle cérémonie susciter d'autres engagements !... Puis tous de concert sortent en procession derrière la statue de la Sainte Vierge dignement décorée, encadrée par des ribambelles d'enfants de chœur, suivie des enfants de l'école portant leur loupio-

te (après avoir chanté la messe de leur voix enfantine), et du reste des fidèles, cierge à la main. Quelle joie de pouvoir témoigner publiquement notre amour de Marie, et notre désir de voir cet amour se répandre dans le cœur de tous ceux qui nous entourent.

Il n'est pas possible de poursuivre cette chronique sans mentionner le **marché de Noël de l'école Saint-Georges**. Il se déroule cette année, non seulement à l'école même et dans nos chapelles, mais également pour la première fois au marché de Noël de la ville de Bruges. Si cette dernière partie de l'opération n'est pas une grande réussite sur le plan financier, en revanche, elle permet à l'équipe de mamans dévouées qui assurent la permanence de faire connaître l'école et de susciter interrogations et sympathies parmi les passants. Que toutes celles qui ont donné de leur temps, de leur énergie et de leurs moyens soient ici chaleureusement remerciées pour leur dévouement ! Et vous aussi, chers fidèles qui avez à cette occasion soutenu notre œuvre scolaire.

Mais le temps passe, et ce sont maintenant les différents **spectacles de Noël** qui viennent mettre de la vie dans les locaux de l'école : celui de l'école, puis ceux des louvettes et luveteaux du Groupe Henri de la Rochejaquelein. Les enfants font de leur mieux pour la gloire du Divin Enfant qui va naître, et les parents passent un excellent moment dont ils ressortent toujours un peu songeurs, comme touchés par une grâce d'enfance... Un grand merci aux religieuses, institutrices et cheftaines qui ont permis ces belles réalisations !

Puis la **fête de Noël** vient nous apporter toutes ses grâces, précédées par les confessions préparatoires, particulièrement nombreuses cette année. Toutes les heures passées au confessionnal sont pour vos abbés une grande consolation, car elles sont le signe que les âmes se rapprochent un peu plus du Bon

Dieu. A Bordeaux, cette année, quelques courageux fidèles se joignent dès 21h aux abbés et sœurs qui chantent les **Matines**, avant la veillée de Noël pour les fidèles. Dans toutes nos chapelles, c'est alors tout un concert de chant et de prières qui s'élève avant que ne retentisse « *Il est né le Divin Enfant !* »

Durant la semaine qui suit Noël, trois de nos abbés en profitent pour prendre quelques jours de vacances, bien méritées et bien mises à profit !

Mais elles sont trop courtes (comme d'habitude...), quoique prolongées d'une journée cette année, et il faut reprendre le chemin du travail ou de l'école, après avoir chanté le *Te Deum* pour l'année écoulée, et le *Veni Creator* pour l'année qui s'ouvre.

Et c'est la fête de l'Epiphanie qui ouvre le cycle des grandes fêtes. La messe solennelle à Bordeaux permet d'en rehausser la splendeur. A cette occasion, les abbés Graff et de Sainte-Marie proposent aux fidèles de Bordeaux et de Vêrac la **bénédition des maisons pour l'Epiphanie** : vénérable tradition, sans doute plus répandue dans l'Est, mais malheureusement trop oubliée dans nos régions. Ce sont plus de 20 familles qui profitent ainsi du passage (en coup de vent) de l'abbé apportant la bénédiction du Divin Enfant et des Rois Mages pour toute la maisonnée.

Pendant le mois de janvier, les activités paroissiales suivent leur cours, avec le passage remarqué de **M. l'abbé Delestre**, pour une série de conférences sur les apparitions et le message de ND de Fatima. C'est le moment choisi pour le départ de la **Vierge pèlerine qui sillonnera la Saintonge**.

C'est malheureusement à la même période que notre cher **abbé Bal-Pétre** apprend qu'il est envoyé par les supérieurs en renfort à notre Prieuré de Lille. Merci, Monsieur l'abbé, pour votre disponibilité discrète et votre dévouement sans faille

(Suite page 11)

durant toutes ces années. Notre amitié vous est acquise, et nos prières vous accompagnent dans ce nouveau champ d'apostolat où le Seigneur vous appelle à exercer votre sacerdoce.

Mais la Providence est bonne, et

les supérieurs nous envoient en renfort à notre tour **M. l'abbé Dupas**, formé au Monastère de Bellaigues, et heureux de venir exercer un ministère actif en région bordelaise. Bienvenue donc à notre nouvel abbé, vous pouvez compter sur nos prières et

notre soutien

La place nous manque pour poursuivre cette chronique. Mais permettez-moi de vous souhaiter un bon Carême, et d'avance de bonnes et saintes fêtes de Pâques.

*Le chroniqueur*

Le 8 décembre est pour la Fraternité, le jour des engagements. L'abbé Duverger, 2<sup>nd</sup> Assistant du District de France, recevait les **engagements définitifs du Prieur**. Puisse la Sainte Vierge nous envoyer de nouveaux membres afin que l'œuvre pour la restauration du Sacerdoce, de la Messe et de toute l'Eglise puisse s'étendre.



Ce jour-là nous avons eu la joie d'accueillir **deux nouveaux membres dans le Tiers-Ordre**. Depuis des temps immémoriaux des laïcs sont agrégés aux sociétés religieuses pour participer par leurs prières et leurs œuvres à la louange de Dieu et au salut des âmes.



Le chœur des enfants le 8 décembre



Départ en procession



La procession sur le Boulevard



Spectacle de l'école, le 11 décembre

## Carnet Paroissial

### à Bordeaux

#### Ont été régénérés par l'eau du baptême

25 février 2017 : \* à NDBC : Félicité LACHAMP  
\* à Bruges : Paul Maxence LARQUIER

#### A été honoré de la sépulture ecclésiastique :

7 décembre 2016 : M. Denis MICHENOT

### à Saint-Macaire

#### A été régénéré par l'eau du baptême

28 janvier 2016 – Maxence GRANET

#### A fait sa première communion

22 janvier 2017 : Matthieu DEJEAN  
5 février 2017 : Anne COMBET

### à Vérac

#### A été régénéré par l'eau du baptême

8 janvier 2017 : Cédric DELPLACE

### à Saintes

#### Se sont unis par le sacrement de mariage

31 décembre 2016 3 : Paul RESSEGUIER et  
Hélène GAYAT de WECKER

### à la Chapelle Saint Martin

#### Ont été régénérés par l'eau du baptême

10 décembre 2016 : Louis-Marie LAMOTHE  
19 février 2017 : Gladys ANNEREAU

## ACTIVITES

### DE LA PAROISSE

#### Mois de mars

#### Mois de Saint Joseph

**Rappels :** tous les dimanches de Carême, un chemin de Croix est prêché à Verdélais, à 18h00. Et les vêpres sont chantées à 17h30 à NDBC.

#### Lundi 20 mars

##### Fête de Saint Joseph :

- \* 8h30 : à NDBC, Messe chantée en présence des élèves de l'Ecole Saint Georges.
- \* 18h30 : à NDBC, Messe solennelle suivie de la consécration des entreprises.

#### Mercredi 22 mars

- \* 18h30 : à NDBC, Messe des étudiants avec confessions, suivie de la conférence de M. l'abbé Coulomb : *Le discernement des esprits*.

#### Dimanche 26 mars :

- \* **Repas paroissial annuel de la chapelle Saint Martin** (cf encadré page 3)
- \* **ACASA :**
  - 11h : Messe chantée à l'église Sainte Colombe.
  - Repas tiré du sac au Végas.
  - 15h00 : Causerie d'Alexandre Maral autour de son dernier livre « *Femmes de Versailles* ».
  - 16h00 : Assemblée générale de l'ACASA

#### Mois d'avril

#### Samedi 1er avril

##### 1er samedi du mois

- \* **Pas de messe à Vézac** en raison du pèlerinage.
- \* 18h30 : à NDBC, Messe du Cœur Immaculé de Marie et 1/4h de méditation.
- \* 18h30 : à Saintes, Messe et 1/4h de méditation.

## Pèlerinage de Verdélais

- \* 11h30 : Messe chantée à l'église de Latresne.

#### Dimanche 2 avril

- \* 17h15 : Messe solennelle à la basilique Notre-Dame de Verdélais. (**Pas de messe à 18h30 à NDBC, ni à 17h à Notre-Dame des Prés.**)

#### Mardi 4 avril

- \* 8h30 : Café des Mamans au Prieuré.
- \* 20h30 : Conférence de Mme M-F. Ousset à l'Ecole Saint-Georges : *Versailles, les jardins de l'intelligence*.

#### Mercredi 5 avril

- \* 18h30 : à NDBC, messe des étudiants avec confessions, suivie de la conférence.

#### Jeudi 6 avril

- \* 20h30 : chez M. et Mme Poinot, réunion du Cercle des Foyers Chrétiens, avec conférence par M. l'abbé Graff : *les péchés capitaux de l'enfance : la colère*.

#### Vendredi 7 avril

- \* 18h30 : à NDBC, Messe chantée du Sacré-Cœur et adoration du Très Saint Sacrement jusqu'à 22h.
- \* 18h30 : à Saintes, Messe et Heure sainte.
- NB - A 17h30, à NDBC, Chemin de Croix, tous les vendredi de Carême.

#### Samedi 8 avril

- \* 20h15 : chez M. et Mme Lagourgue, conférence pour tous par M. l'abbé Mérel.

#### Lundi 10 avril

- \* 16h : chez M. et Mme Bouthet du Rivault, Cercle des Mamans avec causerie de M. l'abbé Mérel (garde des enfants assurée).
- \* 19h30 : à NDBC, Cours de doctrine pour adultes.

#### Semaine Sainte (cf p. 9)

## Dates à retenir

- **Samedi 1er et dimanche 2 avril :** Pèlerinage à Notre-Dame de Verdélais.
- **Samedi 13 mai :** Anniversaire de la 1ère apparition de la Sainte Vierge à Fatima. (1917).
- **Dimanche 14 mai :** Solennité de Sainte-Jeanne d'Arc – Procession à Bordeaux
  - Marché de Printemps de l'Atelier St Georges à Saintes.
- **Samedi 20 mai :** Confirmations à Saint-Macaire par son Exc. Mgr de Galarreta.
- **Dimanche 21 mai :** Marché de Printemps de l'Atelier St Georges à NDBC.
- **Du jeudi 25 mai (soir) au samedi 27 mai (matin) :** Récollecion de Communion Solennelle au Carmel.
- **Dimanche 28 mai :** Marché de Printemps de l'Atelier St Georges à Vézac.
- **3, 4, 5 juin : Pèlerinage de Pen-tecôte,** de Chartres à Paris. Tracts à disposition sur les tables de presse.
- **Dimanche 10 juin :** Communions solennelles à NDBC.
- **Dimanche 18 juin :** Solennité de la Fête-Dieu - Processions et premières communions dans nos chapelles.
- **Samedi 24 et dimanche 25 juin :** Kermesse au prieuré.
- **Samedi 19 et dimanche 20 août 2017 :** Pèlerinage international de la FSSPX à Fatima (cf encadré p. 3).

### Bricolages et réparations

Au Prieuré, dans la continuité des chantiers précédents, les dernières fenêtres en double vitrage ont été installées à l'étage, permettant par là une économie substantielle de chauffage. Il ne restera plus que les deux grandes fenêtres de l'arrière-cuisine pour l'an prochain.